

## CONSEIL COMMUNAL

### REUNION DU JEUDI 25 JANVIER 2007

L'an deux mil sept, le vingt cinq du mois de janvier à 20 H 00, en suite d'une convocation adressée régulièrement par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre – Président ;  
 MM. FIEVEZ. CANART. DAYE. Mme THIBAUT. MM. VASTERSAEGHER.  
 RENARD. Echevins ;  
 Mme Véronique MATTON, Présidente du C.P.A.S  
 MM SCHOLLAERT. DE SMET. JEANMART. Melle ROOBAERT. MM. ROSSAY.  
 FERNANDEZ-CORRALES. MANZINI. Mmes DAVID et DECORT. M. LIEDS.  
 Mme SAUVAGE. MM. GAILLY. PAUL. Mme SMETS. M. BAILLEUX. Mmes  
 DUPONT. CORBISIER. GOREZ, Conseillers Communaux  
 M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.  
 Absent et excusé : Monsieur LECHENE, Conseiller Communal .

A 20 H 00, en avant-réunion : les Membres du Conseil entendent une interpellation citoyenne.

Monsieur Laurent MARLIER leur lit ainsi ses questions du 15 janvier 2007 au sujet des problèmes de circulation et de stationnement dans la rue Britannique.

Monsieur le Bourgmestre rappelle alors les termes de la délibération prise unanimement par le Conseil Communal ce 27 juin 2006.

Il confirme que ce règlement de circulation routière a été approuvé par le S.P.F. Mobilité le 7 août.

Il pense effectivement que les riverains auraient du être prévenus à l'époque mais qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Monsieur le Bourgmestre répond ensuite point par point aux questions de Monsieur Marlier et conclut en annonçant la création d'un groupe de travail qui sera constitué pour dégager des solutions aux problèmes évoqués, Monsieur Laurent Marlier en étant bien évidemment membre.

A 20 H 20, l'Assemblée aborde en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

## **SEANCE PUBLIQUE**

### **1 CONSEIL COMMUNAL**

Démission d'un Conseiller Communal (Marc Hublau)

Entrée en fonction de son suppléant (Benoît Cordier)

Le Conseil Communal prend acte du courrier du 3 janvier 2007 dans lequel Monsieur Marc Hublau, a présenté la démission de ses fonctions de Conseiller Communal.

Les pouvoirs de Monsieur Benoît Cordier, premier suppléant en ordre utile de Monsieur Marc Hublau ayant été validés, Monsieur le Président invite l'intéressé à prêter le serment constitutionnel suivant :

« je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Ce que Monsieur Cordier fait immédiatement.

Monsieur le Président déclare donc l'intéressé installé dans ses fonctions de Conseiller Communal.

Cf délibés

### **2 FABRIQUE D'EGLISE DE L'ENTITE**

**A** Fabrique d'Eglise Ste Gertrude à Hennuyères

Budget de l'exercice 2006 – Modification budgétaire n° 1

Avis à émettre

Cf délibé

**B** Eglise Protestante d'Ecaussinnes

Compte de l'exercice 2005

Avis à émettre

Monsieur l'Echevin Schollaert : J'ai déjà signalé qu'il conviendrait d'avoir un contact plus suivi avec cette fabrique d'Eglise.

Monsieur le Président : j'en ai parlé récemment avec ma collègue d'Ecaussinnes.

Nous avons convenu que je serai systématiquement invité au Conseil d'Administration de cette Fabrique d'Eglise.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

C C 25 janvier 2007

### **3 FINANCES COMMUNALES**

#### **A Budget de l'exercice 2006 – Modifications budgétaires n° 2**

##### Arrêté d'approbation – Information

Monsieur le Bourgmestre, signale que les modifications budgétaires précitées ont été approuvées par le Collège Provincial, en date du 14 décembre 2006.

#### **B Budget de l'exercice 2007 – Service ordinaire**

##### Vote d'un deuxième douzième provisoire – Approbation

Monsieur le Président : le prochain Conseil Communal se tiendra le 15 février prochain à 18 H 00 pour nous permettre d'examiner et de voter les budgets 2007 tant du C.P.A.S que de la Ville.

En attendant, il convient de voter un deuxième douzième provisoire pour permettre le paiement des dépenses courantes de la Ville

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

#### **C Octroi de subventions – Contrôle –**

##### Comptes 2003-2004 et 2005 – de la Maison des Jeunes –

Les Membres du Conseil retiennent pour information, les chiffres des comptes précités.

Monsieur le Conseiller Schollaert : il faut absolument abandonner cette façon de faire : ces comptes ne sont pas présentés deux fois de la même manière et les chiffres sont vagues !.

Monsieur l'Echevin Fievez : c'est exact, aussi les comptes et budgets seront, à l'avenir, préparés par un expert comptable avec l'aide de Madame la Receveuse Communale.

Le nouvel animateur directeur de la Maison des Jeunes est entré en fonction ce lundi . Avec lui, nous repartirons sur de meilleures bases.

Madame la Conseillère David : avoir des comptes de résultat c'est bien mais il n'y a même pas de bilan.

Comment avoir une idée de la situation financière de la Maison des Jeunes ?

A cet égard, c'est peut-être pas la peine d'engager un expert comptable.

Il existe de bons logiciels de comptabilité pour les A.S.B.L.

L'aide du service de la Recette Communale devrait être suffisante.

Monsieur le Président : je trouve formidable que les Membres de l'opposition actuelle dénoncent une pratique qui était coutumière sous l'ancienne majorité à laquelle ils participaient !.

D Travaux de réalisation de zones à inonder ou de bassins d'orage à Braine-le-Comte Honoraires – Financement par emprunt global – Vote

Monsieur le Président : voilà des dossiers bien mal emmanchés : il n'y eut aucune information faite à la population et tous les dossiers ont été refusés par le fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, notamment en raison des avis négatifs du Ministère de l'Agriculture !.

Il faut donc que l'auteur de projet (l'Intercommunale Igretec) revoie sa copie.  
Si nous leur payions des honoraires dès maintenant, ce n'est certainement pas la meilleure façon d'obtenir ce que nous voulons.  
Je vous propose donc aujourd'hui de donner notre accord de principe sur le financement de ces honoraires par l'emprunt global mais de relâcher l'argent que lorsque nous aurons des dossiers en état.  
Et l'Assemblée unanime d'approuver cette proposition de Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : il faudrait également assortir cette exigence d'une condition de rapidité.

Monsieur le Président : tout le monde est convaincu de l'urgence qu'il y a à régler cette question.  
E l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

**4 COMMISSIONS COMMUNALES – GROUPES DE TRAVAIL**

Création – Décision.

Monsieur le Président : nous vous proposons aujourd'hui de créer 5 commissions permanentes chacune composée de 11 membres choisis à la proportionnelle soit 6 délégués de la liste Braine 2 du P.S. 2 IC. et 1 Ecolo.

A l'instar de ce qu'il se fait au Parlement Fédéral, ces commissions ont été choisies en fonction de leur thème et pas en fonction des compétences des Echevins.

Nous vous proposons donc :

- une commission de l'Environnement, des déchets et de l'énergie ;
- une commission du Développement Economique, de l'Emploi et de la Formation ;

- une commission des Travaux, de l'Agriculture, de la Ruralité, des Espaces Verts, des Cimetières, des Aires de Jeux, du Plan Communal de Développement Durable, de la Voirie et de la Wateringue ;
- une commission du Logement, des Finances, du Budget, de la Régie Foncière et des Fabriques d'Eglises ;
- une commission de l'égalité des chances (moins valide, homme/femme, immigrés) , de l'Enfance et de la Famille.

Pour les Présidents, nous vous proposons de donner 3 présidences à la liste Braine, une présidence à la liste P.S. et une présidence à la liste I.C.

Le Président de chacune des commission serait un élu communal et recevrait un jeton de présence correspondant à celui d'un membre du Conseil avec un maximum de 5 jetons par an et par président (même en cas de nombre de réunions supérieures à 5).

Le Président de la Commission aura pour obligation de transmettre au Collège, le P.V. de sa Commission dans les 4 semaines suivant la réunion, il sera également astreint à dresser un bilan annuel du travail accompli en Commission selon un ordre défini par le Collège.

En dehors du Président, les autres Membres ne seront pas nécessairement des Membres du Conseil Communal.

Ils pourraient tout aussi bien être des élus du C.P.A.S ou des brainois nommés par leur groupe politique respectif.

Sur des projets ponctuels ou précis, nous pourrions également mettre en place des groupes de travail.

Leur composition sera nécessairement variable avec comme ligne de force l'efficacité, le pluralisme et l'ouverture aux citoyens.

Monsieur le Conseiller Schollaert : pourquoi n'y a-t-il plus de Commission Consultative d'Informatique ?

Il y a pourtant un gros montant prévu à l'extra pour l'acquisition de matériel informatique.

Monsieur le Président : l'ancienne Commission Informatique servait surtout à avaliser les propositions de l'Echevin, à les faire passer plus aisément au Collège !.

Ceci dit, pourquoi pas dans un groupe de travail.

Madame la Conseillère Roobaert : la sécurité dans son sens large est également un thème qui aurait pu être abordé.

Monsieur le Président : c'est bien sur une de nos priorité essentielle. Ainsi puisque nous avons déjà parlé du budget 2007, Il faut que vous sachiez que nous allons mettre en place, le plus rapidement possible, des caméras de surveillance.

Il reste que la Commission naturelle de la sécurité c'est bien évidemment le Conseil de Police.

Il est donc inutile de créer une Commission particulière pour ce thème.

A ce propos, je vous signale que notre Conseil de Police sera installé jeudi prochain à 19 H 30 (le 1<sup>er</sup> février) dans cette même salle.

Monsieur le Conseiller De Smet : nous nous posons aussi des questions sur le coût de ces commissions.

Il y a 12 ans, nous avons prévu de donner un demi jeton de présence par séance au président de la Commission.

A l'époque, cela représentait 750 FB.

Il y a 6 ans, lorsque le jeton du Conseiller Communal a été augmenté pour passer à 125 €, nous avons supprimé le jeton des Commissions pour éviter les frais.

Vous nous proposez maintenant de leur donner 125.000 francs par an, c'est beaucoup pour simplement faire un rapport au Conseil Communal.

Monsieur le Président : tout travail mérite salaire.

S'ils travaillent réellement (ce que nous souhaitons), les présidents de Commissions mériteront leur jeton de présence.

Nous attendons d'eux qu'ils travaillent effectivement : qu'ils étudient leurs dossiers, rencontrent des citoyens, examinent ce qui se passe ailleurs.

Monsieur le Conseiller Bailleux : il est effectivement important de motiver les présidents de commissions qui vont devoir travailler.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : pourquoi payer les présidents des Commissions ? C'est la tâche naturelle des Echevins que de le faire.

Monsieur le Président : vous savez que les Conseillers Communaux ne reçoivent pas de traitement et pourtant certains d'entre eux (dont je fais partie) ont, lors de la précédente législature, travaillé autant que les Echevins !.

Je rappelle qu'au Parlement Fédéral, les présidents des Commissions ne sont pas les Ministres.

Par ailleurs, je trouve un peu fort de vous voir râlez sur l'octroi d'un jeton de présence aux présidents des Commissions alors que vous avez, lors de la précédente législature décidé d'octroyer des jetons de présence conséquents aux membres du Bureau Permanent et du Bureau de l'Action Sociale du C.P.A.S. !

Madame la Conseillère David : la loi permettait de le faire et les jetons étaient des « demis-jetons ».

Monsieur le Conseiller Jeanmart : cela ne va pas d' octroyer un jeton de présence aux présidents et pas aux membres de la Commission.

Monsieur le Président : les présidents auront beaucoup plus de travail, seront beaucoup plus actifs que les membres d'une commission qui pourront se contenter d'assister aux réunions.

Monsieur le Conseiller Manzini : on peut très bien être démocrate en travaillant comme membre dans une Commission sans souhaiter obtenir un jeton de présence !.

Monsieur le Président : je n'ai pas de leçon de démocratie participative à recevoir des Ecolos : ils ne sont même pas venus aux réceptions de présentation des vœux à la population.

Monsieur le Conseiller Manzini : quand on invite les gens, on leur demande s'ils sont libres !.

Monsieur le Président : puisque l'opposition, qui ne semble pas avoir le goût du travail, ne veut pas de président nous en donnerons 3 à la liste Braine et 2 à la liste P.S.

Et maintenant passons au vote.

L'unanimité se fait alors sur le principe de la création des 5 commissions proposées.

Sur la répartition des présidences et l'octroi d'un jeton de présence limité à 5 par an aux présidents, la proposition est adoptée par 19 oui des représentants des listes Braine et P.S. 5 non des Conseillers I.C. et 2 abstentions des Conseillers Ecolo.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : nous aurions dit oui si les présidences avaient été gratuites.

L'Assemblée poursuit alors l'examen des points prévus à son ordre du jour :

## **5 TRAVAUX COMMUNAUX**

Egouttage prioritaire de la rue du Viaduc (dossier I.D.E.A)

Nouveau mode de financement en Région Wallonne

Approbation de l'avenant n°3 au contrat d'agglomération de la Ville. Décision.

Cf délibé

- 6 **A.S.B.L. « SMUR DE LA HAUT SENNE »**  
Convention relative à la couverture des charges de fonctionnement - Modification  
Approbation  
  
Cf délibé
- 7 **SERVICE INCENDIE - ORGANISATION**  
Modification à apporter au règlement organique (statut pécuniaire des sous lieutenants  
et lieutenants)  
Décision  
  
Cf délibé
- 8 **PERSONNEL COMMUNAL**  
Désignation du personnel contractuel et temporaire  
Délégation à donner au Collège Communal. - Décision  
  
Cf délibé
- 9 **ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ORGANISATION**  
Approbation des règlements d'ordre intérieur des conseils de participation des écoles  
d'Hennuyères, de Ronquières – Henripont et de Steenkerque – Petit Roeulx  
Décisions  
  
Cf délibé
- 10 **SEANCES DES 4 ET 14 DECEMBRE 2006**  
Procès-verbaux - Approbation.  
Leur rédaction ne donnant lieu à aucune observation, les procès-verbaux précités sont adoptés.
- 11 **Interpellations de conseillers communaux**  
Le Conseil Communal entend alors le message du 24 janvier 2007 de Madame la Conseillère Roobaert qui concerne :



- les promesses du M.E.T. au sujet des ronds-points de la R.N. 6
- les agressions violentes en centre-ville
- la panne de l'éclairage public Crête du Haut Bois – Parc de la Crèche
- l'état de la voirie, des trottoirs rue Britannique
- au trottoir chemin des Dames
- la communication défailante au sujet des ramassages en fin d'année.

Monsieur le Bourgmestre répond alors point par point aux interpellations précitées.

## 12 INFORMATIONS

Monsieur le Bourgmestre donne la liste des dates des réunions du Conseil prévu en 2007.

Cf liste

Il rappelle également l'invitation envoyée pour visiter le service d'Incendie, le 7 février prochain.

Il rappelle aux Conseillers Communaux de renvoyer leur talon au plus tôt.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

## HUIS CLOS

### 13 PERSONNEL COMMUNAL

Personnel ouvrier

Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier – Décision.

Cf délibé

### 14 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Implantation d'Hennuyères

Mise en disponibilité pour cause de maladie du Directeur

Cf délibé

B Démission partielle d'une institutrice primaire

Décision

Cf délibé

- C Conseils de participation des écoles d'Hennuyères, Ronquières, Henripont et de Steenkerque – Petit Roeulx  
Désignation des membres – Décision

Cf délibé

- 15 **ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE –**  
**Commission**  
**Désignation des représentants du Pouvoir Organisateur**  
**Décision**

Monsieur le Conseiller Manzini : en ce qui concerne les représentants d'Ecolo, je ne saurais pas vous donner de nom avant le 7 février prochain car tout cela sera décidé à notre réunion du 6.

Monsieur le Président : n'oubliez pas alors de prévenir Monsieur le Secrétaire Communal pour qu'il fasse compléter les délibérations.

- 16 **ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**  
**Remplacement d'un professeur de diction et déclamation**  
**Décision**

Cf délibé

- 17 **ENSEIGNEMENT COMMUNAL -**  
**Commission paritaire locale**  
**Désignation des représentants du Pouvoir Organisateur**

Cf délibé

- 18 **C.P.E.O.N.S.**  
**Désignation des 3 délégués chargés de représenter la Ville aux Assemblées Générales**  
**Décision.**

Cf délibé

- 19 **INTERCOMMUNALES SEDILEC – SEDITEL - SEDIEN**  
**Désignation des 5 délégués communaux aux Assemblées Générales**

Cf délibé

- 20 **ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES IGRETEC – IGH - IPEH**  
Désignation des 5 délégués aux Assemblées Générales  
  
Cf délibé
- 21 **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE IDEA**  
Désignation des 5 délégués aux Assemblées Générales  
  
Cf délibé
- 22 **INTERCOMMUNALE DU BRABANT WALLON – IBW**  
Désignation d'un délégué aux Assemblées Générales et d'un représentant au Conseil d'Administration  
Décision  
  
Cf délibé
- 23 **S W D E**  
Désignation d'un délégué au Conseil d'exploitation de la succursale « Senne – Dyle – Jette » et désignation d'un délégué aux Assemblées Générales  
Décision  
  
Cf délibé
- 24 **HOLDING COMMUNAL S.A.**  
Désignation d'un délégué aux Assemblées Générales Décision  
  
Cf délibé
- 25 **DEXIA S.A.**  
Désignation d'un délégué aux Assemblées Générales – Décision  
  
Cf délibé

- 26 **CENTRE CULTUREL**  
Désignation des 11 délégués à l'Assemblée Générale  
  
Cf délibé
- 27 **A.S.B.L. BRAINE SPORTS**  
Désignation des 11 délégués à l'Assemblée Générale , membres de droit  
  
Cf délibé
- 28 **SYNDICAT D'INITIATIVE**  
Désignation des 4 membres délégués.  
  
Cf délibé
- 29 **A.S.B.L. « SMUR DE LA HAUTE SENNE »**  
Désignation des 5 représentants à l'Assemblée Générale et des 3 candidats administrateurs  
  
cf délibé
- 30 **UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE**  
Désignation d'un délégué aux Assemblées Générales  
  
Cf délibé
- 31 **S.A. DE CREDIT « LA PREVOYANCE A LA LOUVIERE »**  
Désignation du délégué de la Ville de Braine-le-Comte  
  
Cf délibé
- 32 **S.A. DE CREDIT « NOTRE MAISON HEUREUSE » A LA LOUVIERE**  
Désignation d'un délégué de la Ville de Braine-le-Comte  
  
Cf délibé

**33 S.A. CREDIT SOCIAL DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON**  
Désignation d'un délégué de la Ville.

Cf délibé

**34 COMMISSIONS COMMUNALES**  
Désignation des Présidents et des Membres – Décision.

Cf délibé

**35 TERRAIN MULTISPORTS A RONQUIERES**  
Comité d'accompagnement – Désignation des Membres

Cf délibé

**36 CENTRALE D'ACHATS D'ENERGIE**  
 Les Membres du Conseil Communal entendent alors Monsieur le Conseiller De Smet leur faire rapport sur l'évaluation de l'opportunité de développer un projet propre à Sedifin.  
 A l'issue de cette présentation, il est décidé de constituer un groupe de travail qui se réunira la première fois, le 14 février prochain à 16 H 00.

Le Secrétaire Communal,

PAR LE CONSEIL

DONT PROCES-VERBAL

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX

C C 25 janvier 2007